Vos représentants pour la CAP catégorie A

Groupe hiérarchique 5

Christine COLLIN attachée à la MDPH à Quimper

Sylvie PERON attachée au service formation à Quimper

lean-Luc KEROMNES ingénieur à la DAEEL à Quimper

Hélène VENTE attachée à la DAEEL à Quimper

Patrick GALOPIN psychologue au CDAS de Morlaix

Fatima AMEUR conseillère socio-éducative à la DSI à Quimper

Erwan TANGUY attaché à la PMI à Quimper

Cécile REBOUT ingénieur à la direction des déplacements à Quimper

# le 4 décembre 2014 VOTONS



**Syndicat CGT** Conseil Général du Finistère

6 rue de Kerhuel

http://cgtcg29.fr 29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

cgt@cg29.fr

# **CAP** catégorie A



# LEVOTE CGT, VOTRE MELLEUR ATOUT BOUR :

# DES REPRÉSENTANT (E)S

au CHSCT

(Comité d'Hygiène,

Conditions de travail)

Protection de la santé

\_ Sécurité des agents dans

des conditions de travail

des formations de tous les

agents à partir des plans de

formation des collectivités...

Organisation des prépara-

(Conseil de Discipline de

Locaux (+ 50 agents)

ou débartementaux

physique et mentale

(Conseil Régional

tions aux concours...

d'Orientation)

Elaboration

au CDR

recours)

leur travail

au CRO

\_ Amélioration

de Sécurité et des

Par le vote, vous déterminerez

la présence des représentant(e)s de la CGT, du local au national :

## Des élu(e)s CGT

Notre statut organise le dialogue social par des instances de consultation où les représentants des salariés sont élus.

#### Pour la défense de nos droits individuels

Les Commissions Administratives Paritaires — CAP

Locales ou départementales

- Déroulement de carrière, promotions internes par groupes hiérarchiques dans chacune des catégories A, B et C
- Refus de titularisation, prolongation de stage
- Notation, entretien professionnel
- Temps partiel, disponibilité, détachement, formation...
- Conseil de discipline
- Commission de réforme...

## Pour améliorer nos droits collectifs

Les Comités Techniques (Paritaires) — CT(P) Locaux (+ 50 agents) ou départementaux

Locaux (+ 50 agents) ou departementaux

- Organisation et fonctionnement des services
- Orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences
- Aide à la protection sociale complémentaire (mutuelle)
- Action sociale
- Bilan social

Prritoriaux

- Détermination des ratios promus/promouvables pour les avancements de grade
- Formation, insertion et égalité professionnelle
- Régime indemnitaire...

#### SALAIRES

- Un salaire minimum à
- I 700 euros
- L'augmentation pour tous de la valeur du point d'indice
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires
- L'intégration de toutes les primes dans le salaire
- La titularisation de tous les agents non titulaires et l'augmentation du temps de travail des agents à temps non complet

#### SANTÉ AUTRAVAIL ET CONDITIONS DETRAVAIL

- Une approche globale de la santé prenant en compte les conditions de travail, la santé au travail
- La prévention des risques professionnels
- Une vraie médecine professionnelle et préventive
- La reconnaissance de la pénibilité de certains emplois
- De nouveaux droits statutaires en matière de reclassement et d'invalidité

Revoir les méthodes de « management », mises en place par l'employeur, qui pèsent sur la santé des agents

### PROTECTION SOCIALE

- La santé est un droit fondamental pour tous, tout au long de la vie, garanti par un financement solidaire de la Sécurité sociale (payer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins)
- Le droit à la retraite à 60 ans pour tous avec un taux de remplacement net minimum de 75 % pour une carrière complète, hors catégorie active
- Une vraie politique familiale, plus juste, pour permettre aux familles d'assumer l'accueil, les soins, l'entretien et l'éducation de l'enfant, politique aujourd'hui en danger
- Des droits et les moyens d'accès à la couverture complémen-

#### **SERVICE PUBLIC**

Partout et pour tous!

- La défense du service public de proximité par des fonctionnaires sous statut
- L'exigence d'un statut garant de l'indépendance du fonctionnaire

FAISONS ENTENDRE VOID

#### au CNFPT

(Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

 Organisation des formations pour les titulaires et les non titulaires

#### au CSFPT

(Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale)

Examen dés projets de lois et de décrets relatifs au statut de la Fonction publique territoriale

#### au CCFP

(Conseil Commun de la Fonction Publique)

Examen des questions relatives aux 3 versants de la Fonction publique (état, hospitalière, territoriale)

